

## Belgique : 31 églises désacralisées en 2018

**Author** : Rédaction Riposte Catholique

**Categories** : [Non classé](#)

**Date** : 22 juillet 2021

La commune de [Beyne-Heusay](#), où il est prévu de démolir deux églises sur cinq, n'est pas un cas isolé. Confrontée de plein fouet à la baisse de la pratique, l'église catholique belge est en voie d'effondrement rapide et le patrimoine devient trop lourd à porter pour des paroisses qui en ont encore la charge - même si c'est l'état belge, ou plutôt le ministère de la Justice, qui paie le clergé selon les barèmes de l'administration.

Le Soir [revient sur les désaffectations d'églises](#), en signalant qu'en 2018, 31 églises belges ont été désacralisées en vue d'une reconversion. Le journal belge revient sur la vente en 2020 du couvent des Carmes déchaux de Chèvremont, encore occupé alors par trois religieux - les locaux seront transformés en près de 70 logements d'ici 2024.

*"D'autres édifices religieux ont connu le même sort ces dernières années, comme le couvent des Sœurs Clarisses à Malonne ou la chapelle des Récollectines à Herve. [...] Si ces bâtiments changent de fonction, c'est parce que la pratique du culte catholique a fortement chuté ces dernières décennies, et que les édifices religieux sont (trop) nombreux : Bruxelles compte par exemple autant d'églises que Paris ! De plus, les coûts d'entretien de ces bâtiments sont élevés, ce qui pousse les communes ou fabriques d'église qui en sont propriétaires à consentir à de nouvelles affectations, voire des mises en vente. Le logement n'est toutefois pas l'option prioritaire.*

*« A Bruxelles, lorsqu'une église ne convient plus ou n'est plus assez occupée, on privilégie d'abord les communautés catholiques d'origines étrangères ou, si ce n'est pas possible, on peut les ouvrir à d'autres chrétiens », explique Thierry Claessens, adjoint de l'évêque auxiliaire*

*de Bruxelles pour les questions temporelles. « Ensuite, il reste la solution d'une réaffectation "profane". L'église St-Vincent-de-Paul à Anderlecht a, par exemple, été transformée en école, mais les projets aboutis sont encore peu nombreux à Bruxelles. Les directives sont en tout cas de privilégier les usages qui servent la ville car, même désacralisées, les églises ne deviennent pas des bâtiments neutres.*